

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN
SUISSE

UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

Réf. N° 0174

/MPTG/PC/09/11

La Mission Permanente de la République du Tchad auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales en Suisse présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (Office du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme) et a l'honneur de lui communiquer ci-après les noms des représentants du Gouvernement tchadien devant assister à la réunion avec le Comité contre la Torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants les 29 et 30 Avril 2009 ;

1-Monsieur ABDERAMAN DJASNABAILLE, Ministre Chargé des Droits de l'Homme et de la Promotion des Libertés, Chef de la délégation ;

2-Monsieur SAMIR ADAM ANNOUR, Conseiller aux Affaires Administratives, Juridiques et aux Droits de l'Homme de la Présidence ;

3-Monsieur AHMAT MAHAMAT HASSAN, Conseiller aux Affaires Administratives, Juridiques et aux Droits de l'Homme du Cabinet du Premier Ministre ;

4-Monsieur DJIMET ARABI, Secrétaire Général du Ministère Chargé des Droits de l'Homme et de la Promotion des Libertés ;

5-Monsieur DOMAYE NODJIGOTO, Secrétaire Général du Ministère de la Justice et Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ;

6-Monsieur ROTTA DINGAMADJI CARLOS, Directeur des Etudes, de la Législation et du Contentieux, Membre du Comité de Suivi ;

7-Monsieur GAJEN BARKA, Directeur des Affaires Juridiques et de la Documentation du Ministère des Relations Extérieures ;

8-Monsieur BABA DJAOURA NDOTTI, Directeur des Droits Civils et Politiques, Membre du Comité de Suivi.

La Mission Permanente de la République du Tchad auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales en Suisse demanderait au Secrétariat du Comité contre la Torture de bien vouloir faire établir des badges aux noms des membres de la délégation tchadienne pour leur permettre d'accéder aux locaux où se tiendra la réunion.

La Mission Permanente de la République du Tchad auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales en Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (Office du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme) les assurances de sa haute considération.

YB



PALAIS des Nations
CH-1211 GENEVE 10

Genève, le 23 Avril 2009